

Retrouvez la CCI :



Passage de témoin chez Didier Ameublement

6 avril 2016 | [Malika Najjar](#)



La famille Didier, emblématique du commerce rémois, a décidé de vendre l'entreprise familiale fondée en 1936. Une page qui se tourne.

L'heure de la retraite a sonné pour la fratrie Didier, à la tête de l'établissement Didier Ameublement, bien connu des Rémois.

L'histoire a commencé en 1860 au sein de la corderie « Aux câbles de marine Verneau-Cheron », propriété de l'arrière-grand-père maternel de la fratrie Didier. En 1936, leur grand-père paternel, Alexandre Didier, reprend la corderie qui devient l'entreprise Didier.

Au fil des années, les générations vont se succéder. Depuis 1962, ce sont Christian, Elisabeth, Bernard et Patrice Didier qui sont aux commandes de l'entreprise. Aucun de leurs descendants ne pouvant reprendre l'établissement, ils ont décidé de le mettre en vente.

Une vente qui a en réalité commencé en 2012 avec la scission en deux entités distinctes de l'entreprise. D'un côté « Didier Ameublement » resté dans le giron familial. De l'autre « Didier Industrie » cédé à Philippe Dufour. « *Il était impossible de vendre à un seul investisseur la totalité d'une entreprise atypique comme la nôtre. Nous avons fait le choix de vendre d'abord la partie corderie industrielle et de conserver l'ameublement d'intérieur* » souligne Elisabeth.

Le 2 mai 2016, Didier Ameublement passera le témoin à Rideaux Stores Services (R2S), une enseigne lilloise. Les dirigeants actuels assureront la transition jusqu'à fin septembre, date à laquelle un déménagement dans de nouveaux locaux à Reims est prévu. Le nom et l'activité de l'entreprise seront pérennisés.

Une réussite familiale s'achève. La fratrie Didier quittera toutefois le monde du commerce sans regret pour une retraite bien méritée.

Rubrique : [ENTREPRENEURS](#)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies de suivi et de préférences J'accepte